

Mai
2001
n°50

18 Ruelle aux Voeux
70150 PIN

La Lettre des Écologistes

MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDÉPENDANT

L'Amérique de Busch

L'antithèse de l'écologisme

Le président Bush refuse de s'engager contre l'effet de serre, dénonce les accords de Kyoto, projette de relancer la production électronucléaire, stoppée depuis 1977, et envisage d'abaisser les contraintes environnementales sur la mobilisation des énergies fossiles. Il s'apprête ainsi à faire un bond en arrière de trente ans pour satisfaire les magnats du pétrole et de l'atome.

Busch est sans doute le premier responsable politique à incarner l'antithèse de l'écologisme. Son adhésion militante à la peine de mort et son national-égoïsme identifient, par ailleurs, sa culture politique selon des critères plus classiques. Son élection a pourtant suscité moins de critiques que la formation du dernier gouvernement autrichien ou que l'élection de Berlusconi

en Italie. Il est pourtant plus dangereux pour l'avenir de la planète que les responsables de Rome et de Vienne réunis.

Busch est minoritaire dans son pays et les Etats-Unis vivent en démocratie. La société américaine saurait-elle empêcher les errements de son président ou, au contraire, vaguement touchée dans son confort par une crise énergétique

nationale, sera-t-elle consentante ? Les opinions publiques peuvent-elles être retournées lorsque leurs intérêts immédiats sont touchés ? L'Amérique pourrait bien être une préfiguration de l'avenir de tous les pays industrialisés, tous confrontés un jour prochain aux pénuries à venir. Ce qui se passe outre atlantique nous concerne tous.

Antoine WAECHTER

OBJECTIF printemps 2002

Le dernier Conseil national des 19 et 20 mai a donné son feu vert au lancement de la campagne pour l'élection présidentielle d'avril 2002, en désignant spécialement une équipe de campagne de huit membres.

Antoine Waechter doit réunir 500 parrainages d'élus (maires, conseillers généraux et régionaux, parlementaires...) pour valider sa candidature.

Un courrier sera envoyé courant juin auprès de tous les maires de France.

Il est donc urgent que chacun se lance, dans sa région, à la recherche de "promesses" de signatures.

Faites-vous connaître dès maintenant auprès du coordinateur, Serge Grass (tél./fax 03.81.55.21.67) ou Patrick Viot (tél./fax 03.81.58.09.12).

Demandez l'imprimé-type, que vous pourrez reproduire, et faire signer auprès des élus.

Ce document est aussi disponible sur le site internet :

<http://www.mei-fr.org>

Bienvenue

Les « chiffres ronds » représentent toujours dans la vie un cap que l'on a tendance à marquer plus que les autres anniversaires. Or, regardez, vous tenez en main le numéro 50 de la « Lettre des Écologistes ».

Ce chiffre m'a incité à jeter un coup d'œil sur ma collection de « Lettre des Écologistes ». Je ne vous parlerai aujourd'hui que du premier numéro, c'est-à-dire du numéro "0" daté de septembre 1994. Ce numéro comprend un édito d'Antoine WAECHTER saluant la naissance du Mouvement Écologiste Indépendant à Chatel-Guyon au début de ce même mois. Sur la même page, le rédacteur de la Lettre, J.L. Ranc, assimile ce numéro à un faire-part de naissance. Il évoque ensuite l'objectif de la « Lettre » : « (être) un lien que nous souhaitons établir régulièrement avec vous, comme on écrit à ses parents ou amis pour donner des nouvelles du petit dernier ou des cousins, pour leur faire partager ses enthousiasmes ou ses cris de colère, pour leur parler de ses découvertes, de ses projets, de ses réalisations... »

Certes, si la Lettre était parue régulièrement, le n° 50 aurait dû sorti fin 99 ; mais globalement, on peut dire qu'elle a rempli son objectif.

En pages intérieures, deux extraits des interventions de J.L. Dumesnil et A. Jurado au congrès fondateur, et un article écrit à deux mains par... G. Monnier-Besombes et P. Miran !

En dernière page, la photo et la composition du Bureau National, 17 personnes avec les délégués. Trois d'entre elles sont toujours membres du Bureau à l'heure actuelle.

D. BAUDUIN

La fiscalité écologique au point mort Un échec programmé dès l'origine

« On ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens », écrivait voici plus de trois siècles le Cardinal de Retz.

Les « Verts » de Dominique Voynet en font aujourd'hui une fois de plus l'amère expérience. La confusion qu'ils ont contribué à entretenir dans le domaine de la fiscalité écologique se retourne en effet contre eux. Les véritables enjeux de la réforme n'ayant pas été expliqués en 1997 et 1998 par ses auteurs trop occupés à claiçonner leur victoire illusoire, les libéraux de Bercy peuvent prendre appui sur la censure du Conseil Constitutionnel pour renoncer à l'extension de l'écotaxe, après s'en être servi pour parvenir à leurs fins.

Fiscalité écologique et écotaxe, Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.), taxe carbone-énergie : non, ces termes ne sont pas synonymes ! Il y a une grande différence entre : d'une part les émissions polluantes des entreprises et autres acteurs économiques, préjudiciables à la santé (à court ou moyen terme) des humains et des êtres vivants, et d'autre part les émissions de gaz à effet de serre, pour la plupart non ou peu polluants, mais causes du réchauffement climatique planétaire déjà engagé, irréversible à moins de mesures drastiques !

La T.G.A.P. concoctée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement affichait tant d'objectifs qu'elle en devenait illisible. Unifier en une taxe unique d'anciennes taxes éparses, dont le produit allait le plus souvent

à des agences environnementales telles l'ADEME. Adresser un signal au marché pour favoriser la réduction de l'effet de serre, conformément aux engagements pris à Kyoto. Sans oublier ... le financement des 35 heures (à hauteur de 3,5 milliards de Francs) !

Dans un premier temps Bercy a laissé faire car il y trouvait son intérêt. En effet, le produit des taxes parafiscales auxquelles s'est substitué la T.G.A.P. était affecté à des dépenses de sauvegarde et de restauration de l'environnement. La T.G.A.P., elle, est versée au budget général de l'Etat : quoi qu'on en dise, son produit n'est pas affecté, mais débattu chaque année dans le cadre des négociations budgétaires. Bercy ayant atteint son objectif, le renforcement de ses pouvoirs, la T.G.A.P. ne lui est plus utile ! Cela tombe bien : les contribuables ne voient pas

à quoi servira leur argent et sont en droit de mettre en doute les déclarations du gouvernement à ce sujet, et de suspecter une augmentation de la pression fiscale.

La taxe carbone-énergie n'a pas avancé en quatre années de gouvernement de la « gauche plurielle ». Le gaz carbonique CO2, non polluant, est pourtant la première cause de l'augmentation de l'effet de serre, pour 50% environ ; de nombreuses autres substances y contribuent également. C'est pourquoi il faut taxer, non seulement les émissions de gaz carbonique, mais aussi toutes les autres : il est donc plus simple en dernière analyse de taxer toutes les consommations d'énergie. Depuis 1997, on hésite sur la taxation de l'électricité (en bonne partie nucléaire) et sur l'exonération des industries grosses consommatrices. Aujourd'hui Laurent Fabius parle d'engagement volontaire des entreprises (on sait que ça ne marche pas), et de mise en place d'un marché national de crédits d'émiss-

sion (une proposition qui suscite des affrontements idéologiques, mais suppose surtout pour fonctionner des moyens de contrôle dont l'Etat est loin de disposer).

Il n'y a pas si longtemps, à gauche, les communistes évoquaient les « imbéciles utiles », qu'ils caressaient dans le sens du poil pour obtenir leur soutien, tout en les méprisant secrètement. Aujourd'hui, tant les socialistes que la droite agissent de même pour racoler les écologistes de toutes obédiences. Mme Voynet a su démasquer « la droite, dont les actes sont en complète contradiction sur le terrain avec le discours du chef de l'Etat ». Il lui reste à faire preuve de la même lucidité en ce qui concerne la gauche !

Michel Laval
Vice-Président national à l'Environnement,
22 Bis Quai du Barrage,
94340 Joinville-le-Pont
Tél & Fax : 01 45 11 82 11

Les grèves se suivent et se ressemblent à la SNCF, exemple type d'une entreprise où le dialogue social existe peut-être formellement, mais sûrement pas en réalité.

Il n'est pas question, dans les lignes qui suivent, de discuter des revendications des personnels de cette entreprise. Mais en tant qu'utilisateurs (clients selon la direction), nous sommes impliqués dans ce conflit, et cela amène quelques réflexions :

● La grève était historiquement un moyen de pression parce qu'elle empêchait les revenus du « Capital », ou, actuellement, qu'elle gêne les dirigeants de l'entreprise. Mais ici, ce sont les usagers qui sont punis à cause de cette absence de dialogue dans une entreprise qui, rappelons-le, est sensée être un service public.

● Ces grèves mettent en péril même l'ensemble du transport ferroviaire ; la concurrence qui en profite pour capter le marché n'est pas un autre transporteur par rail,

c'est la route. En sagesse de terroir, les cheminots « scient la branche sur laquelle ils sont assis ».

● Enfin, n'y-a-t-il pas d'autres solutions, plus neuves et surtout plus efficaces, pour régler un conflit social ?

Ces réflexions ont conduit G. Bodu, adhérent du MEI-Yvelines et animateur d'une association de défense des usagers des transports à adresser un courrier aux syndicats de la SNCF, dont nous avons repris l'essentiel ci-dessous.

La majorité des utilisateurs des transports publics approuve le bien-fondé des revendications défendues lors d'une grève, mais cette même majorité n'en approuve pas les méthodes. En effet, elle reste pour le moins perplexe en constatant que les syndicats, se sentant forts du droit de grève que leur accorde la Constitution, n'ont comme seule solution pour faire prévaloir leurs revendications que ce moyen archaïque et dangereusement destructeur de la fiabilité de nos transports publics.

A notre époque où les principes démocratiques tentent de s'imposer, il semblerait préférable, au lieu de traiter cette masse d'usagers en victimes muettes et passives, de la considérer par le biais d'une forme d'organisation appropriée, comme une force d'action active et coopérante.

Si nous considérons que la plupart des agents de transports sont chez eux dans les gares et en tous lieux de leur travail, ils ont toutes les possibilités d'activer auprès des voyageurs une information capable d'inciter les plus motivés d'entre eux à se constituer en Comités de promotion des Transports publics dans lesquels tous les acteurs seraient représentés pour débattre et prendre part aux décisions.

En bonne démocratie, si les initiatives proposées sont motivantes et ressenties par les usagers comme devant entraîner de réelles améliorations, dont ils seraient naturellement les bénéficiaires, nul doute que sur les millions de voyageurs qui transitent quotidiennement dans les Transports, ces prises de contacts créeraient une force de pression qui, s'ajoutant à celle du personnel revendicatif, rendrait la grève évitable.

Chaque grève, apportant son lot de défection de la clientèle fret et voyageurs, ne fait que consolider un peu plus la position des pétroliers et du lobby autoroutier. Cette dégradation périodique, difficilement replâtrée entre deux grèves risque, en décourageant les dispensateurs de crédit qui n'étaient déjà pas très généreux de remettre en question de nombreux projets jugés urgents et indispensables. Peut-être qu'en prêtant l'oreille, vous entendrez le murmure de ces millions de voyageurs qui vous demandent de prendre vos responsabilités quant à l'avenir de nos réseaux de transports publics et, si possible, de reconsidérer leur statut de partenaires à part entière.

Georges BODU

a mise en examen de M. Mitterrand fils donne lieu à des prises de position, à l'encontre de la justice, qui interpellent. Dans toutes les affaires qui sont en relation avec le monde politique, la justice est mise en cause, soit pour son inaction soit pour son excès de zèle, selon qu'il s'agisse des amis ou des opposants politiques des personnes mises en cause. Ces gesticulations sont malsaines. Elles portent un préjudice, à l'institution judiciaire, donc à la démocratie. Force est de constater que les pouvoirs en place ont toujours eu la fâcheuse tentation d'intervenir, de façon plus ou moins discrète, notamment au travers du pouvoir régalién d'opportunité, des suites dont disposent les Procureurs.

Pour être efficace rigoureuse et

